

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : ASSAINISSEMENT DE PRADINES

Date de convocation :
10.11.2022
Membres :
En exercice : <input type="text" value="15"/>
Présents <input type="text" value="11"/>
Votants : <input type="text" value="13"/>
Décisions N°
01

Le 15.11.2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, , Patrick LARRAY, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, , Magali BOULLIER, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle.

Absents : GASDON Maxime - SEIGNERET Ludivine

Absents ayant donné bon pour pouvoir : RIVIERE Mickaël (pouvoir à Danielle LACOUR) - GOUJON Mickaël (pouvoir à Mickaël AUPERT)

Secrétaire de séance : HETSCH Jean-Marc

Date d'envoi de la convocation : 10 Novembre 2022.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°01 « REPRISE SUR SUBVENTION ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à l'ouverture de crédits sur le budget Assainissement de l'exercice 2022.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	COMPTE	LIBELLÉ COMPTE	MONTANT
023	023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	+ 10,00 €
040	1391	<i>Opération d'ordre de transfert entre sections</i>	+ 10,00 €
TOTAL			+ 20,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP	COMPTE	LIBELLÉ COMPTE	MONTANT
021	021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	+ 10,00 €
042	777	<i>Opération d'ordre de transfert entre sections</i>	+ 10,00 €
TOTAL			+ 20,00 €

Fait à PRADINES, le 15 Novembre 2022.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc HETSCH

Le Maire,
Charles BRUN